

1896-04-10

SENDER

Paul Dubois

RECIPIENT

Carl Jacobsen

FACTS

Document type:

Letter

Language:

French

Sender's location:

Paris

Recipient's location:

Copenhagen

Archive:

Glyptotekets arkiv

TRANSCRIPTION

10 [?] Avril 1896

Cher Monsieur & ami,

Il est, je crois, très possible de tirer partie de votre programme pour la grande lunette. Toutefois je ne puis rien dire de précis avant d'avoir la dimension & la forme des emplacement à décorer, leur situation par rapport à l'ensemble de la salle, le ton de la muraille & les indications sur l'éclairage de la salle et des peintures.

L'état n'autorise plus jamais maintenant la reproduction d'une oeuvre qui lui appartient, par conséquent, il n'est pas possible de faire fondre en bronze le S* Jean et le Chanteur Florentin soit à Copenhague soit à Paris. Je ne puis même pas le demander, sachant le réponse qui me serait faite. Pour les plâtres mêmes, nous n'avons plus l'autorisation de les donner aux musées ou aux personnes qui nous les demandent parce que l'administration des Beaux- Arts ne veut pas que des copies ou des reproductions soient faites d'après ces plâtres, des plaintes ayant été faites par des artistes ou des fabricants français contre des étrangers (il y a je crois des Danois) qui ont reproduit, sans en avoir le droit, des ouvrages d'artistes Français. Toutefois [skrevet i margenen] le Directeur des Beaux-Arts m'a autorisé verbalement, sur mes instances, à vous donner un plâtre de la J. D'Arc. En tout cas pour ces bronzes il n'y a rien absolument à obtenir pas plus que pour l'échange entre l'Eve et le Narcisse. Vous m'aviez déjà parlé de cette combinaison et je vous avais répondu comme aujourd'hui que jamais l'Etat ne peut se désaisir d'une oeuvre qu'il possède. Reste la reproduction des figures avec modifications. Cela est possible, mais je n'y tiens pas. Ce n'est pas non plus une chose si simple, car il faut que la modification soit évidente et que la figure modifiée soit meilleure que l'ancienne. Je vois déjà parfaitement ce que je pourrais faire pour le Florentin. Je n'ai pas encore cherché pour le S* Jean. J'avais indiqué le prix de 25000^ pour chacune des figures à refaire.

Votre travail n'est pas abandonné. Seulement j'ai bien peu de temps à moi par suite de l'état de santé de Madame [løst side:]

Dubois. De plus, j'avais des portraits commencés depuis longtemps qu'il fallait absolument terminer le plus tôt possible.

Quant à la Jeanne d'Arc, le moule à bon creux a été très long à faire pour une oeuvre aussi compliquée, mais le voilà fini et

M. Thoquet pourra vous donner une épreuve bientôt.

Croyez, cher Monsieur & ami, à mes sentiments les plus affectueux

P. Dubois

Cela est possible, mais je
n'y tiens pas. Ce n'est pas
non plus une chose si sim-
ple, car il faut que la
modification soit évidente
et que la figure modifiée
soit mieux que l'ancien

Je vois déjà parfaitement
à quel point je pourrais faire pour
le Florentin. Je n'ai pas
encore cherché pour le
St Jean
J'avais indiqué le prix de
28 000 f pour chacune des
figures à refaire.

Votre travail n'est pas
abandonné. Seulement
j'ai bien peu de temps
à moi par suite de l'état
de santé de Madame.

10 avril 1896

Cher Monsieur Lami,

Hier, je vois, très possible
de tirer parti de votre pro-
gramme pour la gran-
de lunette. Toutefois, je
ne puis rien dire de précis
avant d'avoir la dimension
de la forme des emplacements
à décorer, leur situation
par rapport à l'ensemble
de la salle, le ton de
la muraille, des indications
sur l'éclairage de la salle
et des peintures.

L'état n'autorise plus
jamais maintenant la
reproduction d'une œuvre
qui lui appartient; par
conséquent, il n'est pas

possible de faire fondre
en bronze le ^{docteur} ~~docteur~~ ^{des Beaux} ~~docteur~~
Chantier Florentin soit
à Copenhague soit à Pa-
ris. Je ne puis même
pas le demander, sachant
la réponse qui me serait
faite.

Pour les plâtres même,
nous n'avons plus l'auto-
-risation de les donner
aux musées ou aux person-
-nes qui nous les deman-
-dent parce que l'admini-
-stration des Beaux-Arts
ne veut pas que des copies
ou des reproductions
soient faites d'après les
plâtres, des planches
ayant été faites par des

artistes ou des fabricants fran-
-çais contre des étrangers
(il y a j'en crois des Danois) qui
ont reproduit, sans en avoir
le droit, des ouvrages
d'artistes Français.

En tout cas, pour les ~~plâtres~~
il n'y a rien absolument à
obtenir pas plus que
verbalement pour l'échange entre l'Éve-
-ne et le Norvège, vous
n'avez déjà parlé de cet-
-te combinaison et je
vous avais répondu comme
aujourd'hui que jamais
l'État ne peut se désister
d'une œuvre qu'il pos-
-sède.

Reste la reproduction des
figures avec modifications.

Dubois. De plus, j'avais
des portraits commencés
depuis longtemps qu'il
fallait absolument ter-
-miner le plus tôt
possible.

Quant à la Jeanne d'Arc,
le monde à bon cœur a
été très long à faire pour
une œuvre aussi compli-
-quée, mais le voilà
-fini et M. Thoquet
pourra vous donner une
épreuve bientôt.

Croyez, mes Mon-
-sieurs & amis, à mes
sentiments les plus
affectueux

P. Dubois